

Régimes de travail

La direction les passe tous à la moulinette !

Les salariés des agences de distribution ne supportent plus de subir des contraintes telles que les fermetures de boutiques, les mobilités forcées, les nouvelles organisations du travail, les conditions de travail qui se dégradent, la diminution de la part variable....

La coupe semblait pleine. Or, il n'en est rien. Guidée par la réduction des coûts, la direction poursuit sa stratégie de rentabilité sans se soucier des salariés et de leur bien-être.



Pour s'affranchir d'embaucher, l'entreprise passe outre l'accord sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle par le biais de son projet « adhérence ». La direction modifie le régime de travail de tous les salariés en les passant sur des cycles de 4 semaines avec 3 samedis sur 4 travaillés.

La CGT réclame :

- l'arrêt immédiat de tous les changements des régimes de travail,
- le respect de l'accord portant sur l'équilibre vie privée-vie professionnelle,
- l'embauche immédiate de personnel afin de répondre aux besoins des boutiques.

Conseiller technique

Vers une disparition progressive du métier.

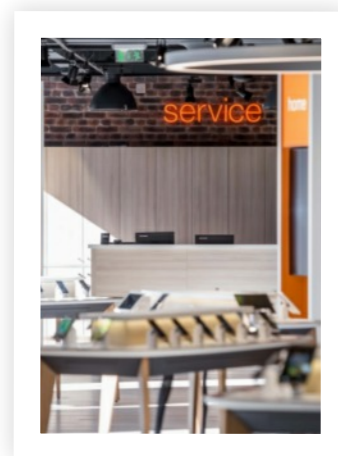
Depuis la création des espaces services, les clients et les salariés ont toujours été satisfaits par un service que seul Orange proposait.

Avec le développement des nouvelles technologies dans notre secteur, le service aux usagers (SAU) et le service après-vente (SAV) sont devenus un levier différenciant, et répondent aux besoins des usagers.

Alors, l'entreprise axe sa stratégie sur l'accompagnement client avec la promesse « d'une prise en charge exemplaire ». Force est de constater que de la parole à l'acte, il y a bien des écarts. En effet, la direction veut fermer progressivement l'ensemble des espaces services.

Pour la CGT, les espaces services ont un avenir !

Au lieu de transférer l'activité aux conseillers clients, sans formation, nous exigeons que l'entreprise renforce les espaces services.



De plus, compte tenu des qualifications des personnels techniques, la CGT réclame une réelle reconnaissance du métier de Conseiller Technique au travers d'un vrai plan d'accompagnement d'évolution de carrière qui doit notamment se traduire par des promotions ou augmentations.

Dress code

La direction veut faire payer aux salariés leurs tenues vestimentaires !

Plusieurs AD tentent d'imposer des tenues vestimentaires aux salariés, sans en supporter tous les frais. Il reviendrait donc aux salariés de se payer leurs vêtements. Bien évidemment, les salariés ne sont pas tous logés à la même enseigne, qu'ils travaillent dans un mégastore ou une boutique « classique ».



Pour la CGT, cette situation est inadmissible d'autant que le code du travail (Art. L3121-3) prévoit que l'employeur ne peut imposer une tenue vestimentaire que si elle est fournie.

La direction doit cesser immédiatement la pression qu'elle exerce sur le personnel notamment en les renvoyant chez eux lorsqu'ils ne portaient pas la tenue adéquate.

De plus la CGT rappelle à l'entreprise qu'en moyenne une semaine de travail dure 5 jours (cf. Article sur les régimes de travail) et que de ce fait, elle doit fournir à minima autant de vêtements que de jours travaillés.

La CGT invite tous les salariés à se rapprocher de ses élus locaux afin de faire respecter leurs droits.

Négociation salariale 2018

Les résultats financiers 2017 sont en forte progression. Les bénéfices dépasseront les 3 Milliards€.

Les salariés en sont les principaux créateurs de la richesse de l'entreprise. Et pourtant, la direction continue son injustice envers les salariés :

- en poursuivant ses économies sur leur dos, comme la suppression massive d'emplois, la dégradation des conditions de travail, la modération salariale
- en préférant satisfaire les actionnaires au détriment du personnel : En 2017, c'est 1,7 Mds € de dividendes versées contre 56 M€ de budget NAO salaire aux salariés

Les bénéfices pour les actionnaires et les miettes pour les salariés!!!!

La consultation faite par la CGT sur les salaires et la reconnaissance auprès des salariés d'Orange, montre le manque de reconnaissance du travail. 87% ne sont pas satisfaits du niveau de leur rémunération et 76% de leur déroulement de carrière.

Cette négociation doit permettre de répondre aux exigences des salariés qui réclament prioritairement hausse des salaires et promotions .

La CGT vous invite à vous exprimer à ses côtés afin de peser sur ces négociations.

Vous pouvez vous exprimer via :

- **une pétition en ligne**
- **carte invitation,**
- **par mail salaireorange.cgt@gmail.com**



Plus d'info CGT

Flashez moi :

AppAndroid

AppiOS

Facebook

Twitter

YouTube

Site WEB

